

Maître François-Philippe GARNIER

Avocat au barreau de BONNEVILLE - 9 avenue de la Libération – 74300 CLUSES

Tel : 04.50.98.34.21 – Fax : 04.50.98.25.43

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Sur la commune de CLUSES (74300),

15 Chemin du Nanty

UNE MAISON A USAGE D'HABITATION

Composée de trois logements sur trois niveaux

Figurant au cadastre :

section A n°6287, lieudit Pressy - surface 00a 75ca

section A n°6289, lieudit Pressy - surface 01a 19ca

**section A n°6290, lieudit 15 Chemin du Nanty à Pressy -
surface 06a 96ca.**

**Et par extension sur la Commune de THYEZ (74300),
figurant au cadastre à la section AH n°152, Lieudit la
Portion – surface 00a 03ca.**

L'adjudication aura lieu en un lot.

Mise à prix : 120.000€ (cent vingt mille Euros)

Frais en sus

**Le jeudi 02 février 2023 à 14 heures, à l'audience du Juge de
l'Exécution au Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE, Quai du
Parquet – 74130 BONNEVILLE.**

Désignation du bien :

SUR LA COMMUNE DE CLUSES (74300), 15 Chemin du Nanty :

Une construction à usage d'habitation, avec terrain attenant, composée de trois logements sur trois niveaux, savoir :

- **Au rez-de-chaussée** : une entrée, deux chambres, une chaufferie, WC, une salle de bain, une cuisine, un dressing, un balcon et un garage.
- **Au premier étage** : une entrée, un salon, une cuisine, deux chambres, WC, une salle de bain, un balcon, et une terrasse.
- **Au deuxième étage** : une cuisine, deux chambres, un balcon, un dressing, et une salle de bain.

Figurant au cadastre savoir :

Section A n°6287, lieudit Pressy, surface 00a 75ca.

Section A n°6289, lieudit Pressy, surface 01a 19ca.

Section A n°6290, lieudit 15 chemin du Nanty à Pressy, surface 06a 96ca.

Surface totale : 08a 90ca.

Et par extension SUR LA COMMUNE DE THYEZ (74300) à la section AH n°152, lieudit la portion, surface 00a 03ca.

Tel que ledit bien existe, se poursuit et comporte avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, sans exception ni réserve.

Occupation : aux termes du procès-verbal descriptif dressé le 02 mai 2022, le logement est libre de toute occupation.

Pour une description exhaustive, il est possible de consulter le **Cahier des Conditions de Vente** au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE, sous le numéro RG 18/00797.

**Une visite sur place sera organisée le :
VENDREDI 20 JANVIER 2023
de 14 heures à 15 heures.**

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de BONNEVILLE auprès duquel il convient de vous rapprocher pour pouvoir enchérir.

Renseignements : pour plus de renseignements, s'adresser :

- **Au Cabinet de Maître GARNIER, Avocat (Tél : 04.50.98.34.21)**
- **Au Greffe du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE où le cahier des charges est déposé (Tél : 04.50.25.48.00).**

Fait et rédigé à Cluses le 08/12/2022.

Maître François-Philippe GARNIER, Avocat.